

5ème Episode

Nous voici donc aux environs du demi-siècle : le dix-neuvième de notre ère...

Plusieurs événements vont dominer la vie de notre village, tous dus à l'activité d'une femme extraordinaire, Madame Marie de SAINT FELIX. " Femme d'une vertu exemplaire ", elle avait hérité de nombreux biens et sa vie durant, elle les mit à la disposition de la paroisse de BRAX, village dont son fils était devenu le curé desservant. Elle fonda d'abord une bâtisse " carrée " (qu'on appelle de nos jours " LE PRIEURÉ ") afin d'y installer une confrérie de religieuses, les Sœurs de la CROIX, d'abord infirmières et gardes-malades, puis enseignantes. Pour leur permettre d'exercer leur enseignement, elle fit bâtir, toujours à ses frais, une deuxième demeure (c'est notre Mairie aujourd'hui)* .

L'enseignement donné était de qualité, car au canton de LEQUEVIN, les élèves de cette classe obtenaient toujours les premières places.

Le Maire de la commune - il s'appelaît Jean-Marie VERSEVY - eut l'idée d'étendre cette instruction à tous les enfants de sa commune et on retrouve un document d'archives dont voici les principaux extraits : " ... Considérant qu'il existe à BRAX un établissement de Sœurs destiné aux Jeunes Filles qui reçoivent une instruction de bon niveau sans qu'il en coûte rien à la commune... Considérant par ailleurs, que le Département ne fait rien pour subvenir au traitement d'un dirigeant de classe... Décide de créer un poste d'institutrice primaire et que ce poste sera confié à M. PARIS, actuellement instituteur privé, sur la moralité et les capacités duquel ont été fournis les renseignements les plus satisfaisants... avec traitement et indemnité de logement conformes à la loi du 28 juin 1833... "

Voici donc le village de BRAX pourvu d'une Ecole de Filles, d'une Ecole de Garçons et d'un instituteur rétribué par la commune.

Mais un autre grave souci hantait Jean-Marie VERSEVY, Maire de BRAX : le clocher menaçait ruine et son propre texte précise : " ... il faut le démolir au 2/3 pour prévenir le malheur affreux que sa chute pourrait entraîner d'un jour à l'autre, surtout si elle a lieu à la sortie d'un office... " Le temps pressait et les appels " en haut lieu " restaient sans réponse...

Le maire réunit son conseil : Jean LATRILLE, Claude BARRUE (qui lui succéda comme Maire bien plus tard), Gervais CUNNAC (ancêtre du Maire actuel), Louis CAUBET, Raymond AZEMA, Alexis MAUPAS, Vincent DESCLAUX, Alexis CHANFRAU auxquels s'ajoutèrent deux citoyens parmi les plus fortunés : Etienne LANNES (futur Maire lui aussi) et Gabriel d'HERISSON, châtelain.

Le devis des entrepreneurs s'élevait à 1 760 francs (de l'époque évidemment). La commune sur ses fonds libres pouvait donner 142 francs et le Conseil de Fabrique (le Conseil Paroissial d'alors) 350 francs. Une quête au village venait de rapporter 90 francs. M. le Curé de SAINT FELIX abandonna son traitement de 300 francs et Madame de SAINT

FELIX donna 300 francs de ses propres deniers. M. le Maire préleva un impôt supplémentaire de 150 francs. M. le Préfet, devant un tel élan, décida d'accorder une aide de 400 francs et le total demandé fut atteint.

Voilà l'histoire (racontée en chiffres) de l'actuel clocher de BRAX qui a dû être inauguré peu avant le 8 février 1851 (achat d'une croix de Jubilé mentionnée sur les registres municipaux de l'époque).

Le vieux cimetière, jouxtant l'église devenait trop exigü devant l'augmentation de la population : la seule certitude, date de 1886 soit 300 habitants à cette date. C'est encore M. de SAINT FELIX qui donna (par-devant Me GAVOY, Notaire à Lévignac) une terre de 9 ares 48 centiares située en plaine de CIGARREAU. Ce cimetière sera agrandi entre 1968 et 1970 par actes signés dans la même étude de Lévignac.

Maïs Madame de SAINT FELIX n'a pu voir son œuvre réalisée. Décédée en 1847, elle devait être inhumée devant le Maître Autel de cette église devenue un peu la sienne et les paroissiens reconnaissants offrirent un vitrail en sa mémoire (chapelle de gauche en entrant dans l'église). Sa pierre tombale - depuis le déplacement d'autel de 1975 - se trouve maintenant en arrière de l'autel par rapport aux fidèles et recouverte par un tapis d'apparat : " Ici repose une femme de grand mérite, Marie de SAINT FELIX VARENNE née ROQUES MONTGAILLARD, Mère du curé de la nouvelle paroisse de BRAX (1777-1847) " Hommage de la piété filiale ".

En cette même année 1847, Marie Lucile Alexandrine d'HERISSON, l'héritière de la famille d'HERISSON, propriétaire du Château, épouse J.J. Michel de MISSOLZ, capitaine de cavalerie en solde de congé. Le notaire de Lévignac (l'histoire a retenu son nom : P. OLMADÉ) écrivit à la famille de MISSOLZ pour les prier de racheter le Château mais le chef de famille refusa de quitter l'Ardèche, terre de ses ancêtres (lettre autographe du 10 mars 1852)** .

C'est ainsi que la famille de PINS va retrouver (contre espèces sonnantes et trébuchantes) le Château de BRAX qu'elle possédait autrefois et très exactement jusqu'au 7 avril 1618, date à laquelle Paule de PINS apporta en dot ledit Château à Roger de POLASTRON de la HILLIERE, seigneur de SAINT CASSIAN, gentilhomme de la chambre du roy. La famille de PINS s'installe au Château où elle vivra de ses revenus et du produit des fermes rattachées : Bordevieille, Borde Haute, Bordeneuve... Maïs il se passera encore 36 années avant que le Comte Charles de PINS MOMBRUN ne soit élu Maire de la commune, poste qu'il occupera jusqu'à sa mort en 1920.

Maïs nous ne sommes qu'à la vieille de la Guerre de 1870, période très mouvementée pour notre pays... Notre département avait pour souci principal l'installation du chemin de fer de Toulouse à Auch. Le plan parcellaire des terrains à acquérir pour l'établissement de cette ligne traversant le territoire de la commune fut signé le 30 novembre 1869. Il coupait la commune en deux parties à peu près égales et on imagine que furent vives les discussions relatives à l'emplacement des passages à niveau...

En compensation de la " coupure " des principales parcelles de la commune, un chemin latéral, tantôt du Nord, tantôt du Sud, fut toujours prévu et aménagé par les Ponts et Chaussées. Ne relatons qu'un fait bien précis : Antoine LANNES (Maire de 1864 à 1880 sauf une courte interruption) obtint la création d'un passage supplémentaire (PN 32) pour que ses bestiaux puissent s'abreuver dans la mare qui se trouvait non loin de là. On imagine le bouleversement produit par l'édification de ce chemin de fer... et cela dura plusieurs années...

A Suivre...

Georges BASTIEN
Ancien Maire de BRAX

*Cette demeure ne deviendra propriété de la commune que le 13 août 1877 par acceptation de M. LANNES, Maire de BRAX, du legs testamentaire de M. de SAINT FELIX (étude de Me LANSAC, notaire à Toulouse)

**Archives de la famille de MISSOLZ à Lyon